

Des brumisateurs distribués aux habitants de 75 ans et plus

En 2021, la communauté de communes du Saulnois (CCS) avait distribué plus de 2 700 brumisateurs rechargeables aux personnes de plus de 75 ans sur le territoire. En 2022, elle vient d'en acheter près de 300 aux personnes ayant atteint cet âge. Il faut se rapprocher de votre mairie pour en bénéficier.

Par **Le Républicain Lorrain** - Aujourd'hui à 12:30 - Temps de lecture : 1 min

Alors que le mercure chauffe cet été, la communauté de communes du Saulnois (CCS) a renouvelé l'opération d'achat de brumisateurs rechargeables pour les personnes de 75 ans et plus. Cette opération, initiée par Michel Hamant, vice-président, et par Jérôme End, président, doit permettre d'aider les seniors à se protéger des fortes chaleurs. Par le biais des 128 mairies du territoire, elle avait déjà permis de distribuer plus de 2 700 brumisateurs aux aînés l'an passé.

Un objet qui n'aura pas votre peau

Réutilisable et écoresponsable, ce brumisateur est facile d'utilisation. Il suffit de le remplir avec l'eau du robinet et d'amorcer la pompe qui amorce la diffusion de microgouttelettes. « Ces brumisateurs permettent de se rafraîchir et contribuent à réhydrater la peau à moindre coût », souligne la CCS. Pour maximiser l'effet de fraîcheur, il peut être placé dans un réfrigérateur.

Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent se rapprocher de leur mairie.

